

1587

A

"COMTE¹ DU BAILLIF [=OBERVOGT VON BÜRGLEN] JEAN WIDENHUBER ...
[QUI CONTIENT] SOUS LE TITRE SUIVANT, ENTR'AUTRES CE QUI
SUIT DE MOT A MOT"

Gehört zu AH 118/22

"f.^o 28.[:]

Reçeu en argent Comptant pour Servitude ou Capitation, pour
Jmmigration, et cas de rehabilitation Ady² 30. octobre, j'ai mis en
Compte et ait pris de la veuve [Margaretha Schmid] du deffunt maire
[=Ammann] Jacques Guiguer a cause du renouvellement de Ses droits
d'habitante 14 ff.³ avec d'autres droits que dans ce cas elle doit,
payables d'abord au Commencement, en vertu du livre des dettes."

- 1) Die nachfolgend im Text genannten Daten sind noch allesamt nach dem
alten Stil gerechnet.
2) s. Zurlaubiana AH 118/24 Anm. 4 3) s. ebenda AH 118/24 Anm. 2
-

Uebersetzung aus dem Deutschen, von gleicher Hand wie AH 118/26
AH 118,72^v

1593 Dezember [30./]20.

A

"LETTRE DE RECONNOISSANCE EMPHITEOTIQUE"

Gehört zu AH 118/22

"De plusieurs pieces de Terre données en Emphiteose par le Baillif
[=Obervogt] de Burgle[n] a Vincent Guiguer qui en paye un Cens annuel
a la S.^t Martin [=11. November] Suivant le livre des Comptes de la
seigneurie année 1593 le [30/]20 Decembre.

Je Vincent Guiguer demeurant a Burglen confesse et declare par ces
presentes a qui il appartiendra que j'ai reçu en pure Emphiteose,
d'honorable et prudent homme Messire Leonhardt Basthardt Conseiller du
Conseil de la ville de st Gall et Baillif de la Seigneurie de Burglen
commis par les Nobles, honorables, prevoyans et prudents Seigneurs les
Bourguemaitres et Conseillers de la Ville de st Gall, mes gratieux
Seigneurs les pieces de terre luy appartenant Scituées a Burgle et aux
environs ... [?]¹

Avec tous les droits, Emolumens et appartenances conformement aux us et coutumes du Pays, et de l'Emphiteose, et que je les garderai tant qu'il Sera avantageux, à Mondit Seigneur, et que je tiendrai, en Emphiteose, la Susdite Cense, en foy de quoi j'ai humblement, instamment, et Serieusement demandé et obtenu que le noble et pieux Gentilhomme Jean henry de helmstorf [=Helmsdorf] haut justicier de Burwyllen [=Herr der Herrschaft Buhwil, die wiederum Teil der Herrschaft Bürglen war], a publiquement apposé le Sceau de Ses armes a cette Lettre pour moy et mes heritiers, Sans qu'il en puisse arriver audit Gentilhomme ni a Ses heritiers aucun dommage en tous Ses Domaines, droits Juridictions, Cens et Rentes et revenus, le ... l'an ...".

1) *Soitueen a Gurgle et aux environs J.S.S.*

Uebersetzung aus dem Deutschen, von gleicher Hand wie AH 118/27
AH 118, 73^v-74^r

1600

A

"EXTRAIT DU LIVRE DU DENOMBREMENT DES HABITANS [VON BÜRGLEN]"

Gehört zu AH 118/22

"fol.° 8.[:] Troisieme partie ou article

Margueritte Schmid veuve d'Amman [von Bürglen] Jacques Guiguer a les
Enfans Suivans.[:]¹
Vincent [et] Jacques

fol.° 9[:] Premiere partie

Vincent Guiguer et Sa femme Anne Podeggerin [=Apotheker, von Konstanz]
ont les Enfans cy après[:]²
Leonard marié [1615] a Lyon en france avec Marie Penin
Jacques

Jean

Zentz [=Vinzenz]

Martin

Margueritte

Barbe

Anne

[Folio 9:] Deuxieme Partie, ou Article

Anne Guiguer fille des Susdits [Vinzenz und Anna Apotheker], et femme